



Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 14/04/2023

ID : 045-214500720-20230414-03_2023-DE

Berger
Levrault

DELIBERA

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DU 11 AVRIL 2023

Le 11 avril 2023

Le Centre Communal d'Action Social de la commune de Chanteau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil sous la présidence de Madame Christel BOTELLO, Maire,

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 avril 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 5

Présents : 3

Votants : 3

Objet : Approbation du budget 2023

Madame le Maire donne lecture du Budget Primitif 2023.

BUDGET PRIMITIF 2023

✚ fonctionnement : dépenses et recettes s'équilibrent à **14 144,62 €**

Le Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré, décide de valider le Budget Primitif 2023.

En mairie le 14 avril 2023

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Certifié exécutoire
Publié ou notifié le :

La Présidente du CCAS,



Christel BOTELLO